

SECTION C - ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

Représentation des groupes désignés au titre de l'équité en matière d'emploi

En conséquence des efforts soutenus visant à accroître la représentation des groupes désignés d'Équité en matière d'emploi, les taux de représentations interne des quatre groupes désignés sont pratiquement égaux ou supérieurs aux taux de disponibilité de la main-d'oeuvre externe (DME) comme en fait foi le tableau 2. Il faut noter que les données utilisées dans cette section intègrent les résultats du recensement réalisé au MAECI en mars 2003.

Tableau 2
Représentation interne et représentation visée des groupes désignés d'Équité en matière d'emploi Juin 2003

Groupe désignés	Représentation des groupes désignés		Représentation requise	
	Nombre	%	Nombre	% (DME)*
Femmes	1 805	48,0 %	1 817	48,3 %
Autochtones	83	2,2 %	57	1,5 %
Personnes handicapées	160	4,3 %	144	3,8 %
Minorités visibles	273	7,3 %	252	6,7 %

* DME : Disponibilité de la main-d'oeuvre externe.

Source : *Employment Equity Workforce Analysis, Department of Foreign Affairs and International Trade, July 2003 (Report prepared by Delta Partners).*

Globalement, on constate que la représentation des groupes désignés au titre de l'Équité en matière d'emploi est sensiblement égale ou légèrement supérieure à la représentation requise qui est la DME. Toutefois, la représentation n'est pas atteinte dans certaines catégories professionnelles comme on peut l'observer dans le tableau 3 à la page suivante.